



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/354  
16 mai 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE DATÉE DU 16 MAI 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU  
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU  
TADJIKISTAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 14 mai 1996 qui vous est adressée par S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République  
du Tadjikistan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Rachid ALIMOV

ANNEXE

Lettre datée du 14 mai 1996, adressée au Président du Conseil  
de sécurité par le Président de la République du Tadjikistan

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que la situation sociale et politique se détériore dans certaines régions du Tadjikistan, et ce parce que les forces d'opposition aux autorités constitutionnelles ne sont manifestement pas disposées à régler les différends existants par des moyens pacifiques, notamment grâce au mécanisme des négociations intertadjikes menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

L'aile dure de l'opposition armée terrorisant depuis longtemps les habitants innocents de plusieurs régions, y compris ceux de la capitale, par leurs actes de banditisme, je présume que c'est avec l'assentiment des chefs de l'opposition tadjike qu'ils se sont mis à lancer des attaques armées contre les forces gouvernementales dans le district de Tavildarinsk.

Ces attaques, qui constituent une violation flagrante des dispositions de l'Accord de cessez-le-feu temporaire et de cessation des hostilités signé à Téhéran, ont fait des victimes dans les deux camps et portent un préjudice considérable à l'économie du Pamir.

Le Gouvernement de la République du Tadjikistan estime qu'en faisant monter la tension et en misant sur le recours à la force pour régler les différends, on ne pourra qu'aboutir à une impasse. Il approuve l'appel à un cessez-le-feu et à un arrêt immédiat des hostilités lancé par la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan et espère qu'il sera entendu par l'aile dure de l'opposition tadjike.

Réaffirmant leur détermination à résoudre les problèmes du pays par des moyens pacifiques, les autorités tadjikes vous prient d'examiner la situation et d'appuyer un règlement pacifique du conflit.

Le Président de la République  
du Tadjikistan

(Signé) Emomali RAKHMONOV

-----